

Ce dossier se compose de deux parties, correspondant aux deux événements majeurs dans lesquels l'IFÉ est impliquée en ce mois de mai. Une première partie, dans la perspective de la rencontre nationale des Lieux d'éducation associés à l'IFÉ, le 15 mai, questionne les enjeux des recherches participatives. Une deuxième partie, dans la perspective de la conférence nationale sur l'éducation aux médias et à l'information des 21 et 22 mai, s'intéresse aux multiples aspects des métamorphoses numériques.

Recherches participatives et partage de résultats scientifiques. Quels enjeux ?

La parole à *Nicolas Lechopier*, maître de conférences en épistémologie, équipe S2HEP (Université Lyon 1-ENS de Lyon)

Renouveau des projets de « boutiques de sciences », appels d'offres innovants pour des partenariats de recherche avec le tiers-secteur associatif, lancement d'une mission « sciences citoyennes » au CNRS, questionnements récurrents sur le rôle de la recherche dans la culture scientifique et technique... L'actualité ne manque pas des signes des changements qui affectent aujourd'hui le rôle de la recherche dans le cadre des relations sciences-société.

Cette actualité est à remettre dans le sillage de la « grande transformation » dont certains historiens, sociologues et épistémologues sont en train de faire le bilan critique. De quoi s'agit-il ? Depuis les années 1980, le secteur scientifique aurait connu une transformation globale lisible sur différents plans : le rôle central et coordinateur de l'État aurait régressé pour laisser place à des collectifs de recherche hybrides ; la recherche fondamentale aurait laissé place à plus de savoirs produits en contexte ; les recherches disciplinaires auraient fait place à plus de recherches « par projet » ; les chercheuses se seraient davantage sorties de leur isolement et feraient preuve de plus de réflexivité. Ce mouvement, que les promoteurs de la Nouvelle production du savoir ont baptisé passage du « mode 1 » au « mode 2 », n'était en fait peut-être pas aussi cohérent et unifié qu'ils l'avançaient (Nowotny, Scott, & Gibbons 2003).

Il est cependant peu contestable qu'à l'échelle des projets de recherche et dans les secteurs des sciences sociales, de la santé ou de l'éducation, le partage des rôles entre chercheurs, acteurs, usagers, décideurs soit aujourd'hui en reconfiguration. L'un des signes de cela est la visibilité croissante des recherches participatives ; un autre signe est la prise en compte de plus en plus explicite dans les milieux de recherche de la problématique du partage des résultats. La rencontre annuelle des Lieux d'Éducation Associés est l'occasion de présenter ces deux problématiques touchant aux relations entre recherche et pratique, et d'en souligner certains enjeux éthiques et épistémologiques.

La recherche participative

Les personnes concernées (praticiens, acteurs, patients, utilisateurs, etc.) sont de plus en plus souvent impliquées dans la recherche. Leur implication va en principe au-delà des rôles traditionnellement réservés aux non-spécialistes, comme pourvoyeurs de données ou terrains d'application. Sous le concept générique de recherche participative se regroupent des démarches qui ont en commun d'associer d'une façon étroite les personnes concernées par l'activité de recherche elle-même. La recherche participative n'est cependant pas une méthodologie particulière, mais bien plutôt une façon particulière de situer les relations entre la recherche, son objet et son contexte (Cornwall & Jewkes 1995). Le point clé des recherches participatives réside dans l'effectivité et la nature de la participation des personnes. Lorsque des non-professionnels de la recherche sont amenés à participer à une recherche, leur participation est-elle un moyen pour la finalité de réaliser une recherche scientifique, ou bien est-elle conçue

comme un droit ? Cette participation est-elle authentique ou bien encadrée, voire manipulée ? Est-elle réduite à une consultation ponctuelle ou implique-t-elle réellement une activité des personnes (Pretty 1995) ?

Biggs (1989) a proposé de distinguer quatre degrés d'implication des personnes concernées dans la recherche. Dans les recherches participatives de type contractuel, les personnes concernées se bornent à consentir à livrer les données aux chercheurs. Ce ne sont donc des recherches dans lesquelles la participation des personnes est réduite au strict minimum. Dans les formes consultatives, le projet de recherche est présenté aux personnes concernées, et ces dernières disposent d'un espace de réaction et d'interactions avec les chercheurs concernant la



problématique et son traitement. Dans l'approche collaborative, ces personnes sont partie-prenantes dans la réalisation de la recherche : elles deviennent co-chercheuses en assurant la collecte des données, l'interprétation et la diffusion des résultats. Dans l'approche collégiale, les chercheurs et les participants construisent ensemble, et sur un pied d'égalité, le projet de recherche, en délibérant également sur la problématique aussi bien que sur le protocole. Cette distinction entre quatre versions de la recherche

participative est fondée sur un jugement de valeur implicite : plus la participation des personnes concernées est ample, précoce et substantielle, mieux c'est. Mais – demandera-t-on – c'est mieux de quel point de vue ? Réponse : c'est mieux à la fois sur le plan scientifique et sur le plan éthique. Qu'est-ce-à dire ?

D'un point de vue scientifique, les recherches participatives débouchent – d'après ses praticiens et promoteurs – sur des résultats plus riches, plus intéressants, plus appropriables par les personnes concernées, en comparaison avec les recherches traditionnelles conduites dans le cadre d'un partage net entre chercheurs d'une part et praticiens ou usagers d'autre part. Cet argument de la richesse est contesté par ceux qui estiment que les recherches très contextualisées et articulées aux perspectives des utilisateurs sont au contraire moins riches, car elles perdent en validité externe et en généralité : en cherchant à tout prix à tenir compte du point de vue et des perspectives des personnes concernées, on renoncerait alors à ce « point de vue de nulle part » qui serait propre aux discours scientifiques. En défense de la recherche participative, on peut rétorquer à cela, justement, que les approches participatives proviennent d'un travail de redéfinition des buts de la recherche : la connaissance scientifique n'est pas faite pour fonder ou passer au-dessus de la pratique, elle devrait être guidée par et pour la pratique, et ne peut donc pas faire l'économie du point de vue des praticiens. Cette idée issue du courant pragmatiste a été mise en œuvre par Kurt Lewin qui, sur la base de ses travaux dans les milieux de travail industriels, considérait que la pratique n'est jamais une application de théories scientifiques, mais bien plutôt le lieu d'élaboration d'un savoir réflexif de l'activité (Lewin 1946). Dans le champ éducatif, Stephen Corey défendait l'idée qu'on ne pouvait faire de la recherche qu'avec les enseignants, d'où le choix de la recherche-action appuyée sur la prise en compte de la réflexivité du praticien (Corey 1953). Aucune recherche sur les pratiques ne pou-

vant se faire à l'insu ou malgré les praticiens, la recherche (action) participative est donc requise.

Sur le plan éthique maintenant, la recherche participative aurait pour vertus de promouvoir l'autonomie des personnes et de conduire les recherches à être mieux alignées sur les intérêts des gens. On pourrait contester cela en montrant que les recherches participatives relèvent d'une forme d'ingénierie de l'acceptation sociale. En faisant croire que « l'essentiel est de participer », elles permettraient en fait de renforcer l'adhésion des personnes à des propositions de recherche (Pestre 2011). Si cette dérive est évidemment plausible, il faut se rappeler cependant que cette démarche est l'héritière d'un mouvement critique visant à réduire les rapports de domination qui traversent les relations entre chercheurs et participants, savants et profanes, etc. La recherche participative a été particulièrement développée et thématisée dans les années 1960 et 1970 en Amérique Latine dans le secteur de l'éducation non-formelle (formation des adultes, alphabétisation, etc.). On peut citer deux noms ici : le brésilien Paulo Freire et le colombien Fals Borda. En tentant d'éloigner la recherche scientifique de toute posture hégémonique, l'approche participative de la recherche endosse une posture critique radicale. En s'attaquant aux effets de pouvoirs qui découlent des postures académiques d'action et d'enquête, elle se place dans une visée d'émancipation sociale. Depuis les années 1980, en Amérique du Nord, nombre d'auteurs – féministes notamment – s'inscrivent dans cette tradition de recherche critique avec et pour les personnes dans un objectif de transformation sociale et de lutte contre la domination (Maguire 1987).

On voit donc la double racine de la recherche participative : anglo-saxonne et pragmatiste, latino-américaine et critique. Cette double filiation n'est pas sans poser de tensions (Anadón 2007), mais les praticiens chercheurs mettent en œuvre des approches synthétiques (Minkler, Wallerstein, & Hall 2002). Pour résumer les enjeux, on peut présenter la recherche participative comme répondant aux trois critères fondamentaux des activités de participation que Joëlle Zask (2011) a récemment développés ; la recherche participative est d'abord une occasion pour des non-chercheurs de prendre part à la recherche. La recherche participative est donc une façon de reposer le problème fondamental de *qui a la légitimité pour parler, analyser, agir* (Hall 1981 : 22), elle tient compte des enjeux de justice épistémique en questionnant les collectifs qui produisent des savoirs. La recherche participative requiert ensuite que les participants puissent effectivement apporter une part, contribuer d'une façon qui soit non-triviale : les recherches devraient ainsi reconnaître et inclure des savoirs issus des participants (savoirs expérientiels, connaissances tacites, traditions, astuces, etc.). Enfin, au-delà du fait de participer et d'apporter quelque chose à la recherche, la participation suppose que les participants en tirent parti. La recherche participative a ainsi pour exigence que les participants non-spécialistes puissent, par ce biais, augmenter leur puissance d'agir.

Partager les résultats de recherche

La recherche participative constituerait ainsi une solution au problème de l'appropriation et de l'usage des connaissances scientifiques. Mais ce problème est plus général et ne se pose pas seulement dans le cadre de la recherche participative. Combien de mémoires et de thèses sont réalisés aujourd'hui sans qu'il n'y ait de retour auprès des personnes qui y ont contribué ou qui sont concernées par le sujet ? Où un chercheur trouve-t-il aujourd'hui les ressources (financières, logistiques, symboliques) pour réaliser des temps de restitution des résultats sur « son terrain » ?

La problématique du partage des résultats de recherche se déploie suivant trois questions : pourquoi faudrait-il partager les

résultats ? Comment peut-on et devrait-on s'y prendre ? De qui est-ce la responsabilité ?

Il n'est pas rare d'entendre dire que restituer les résultats de la recherche vers les utilisateurs n'est pas de la responsabilité des chercheurs. Cependant, il existe au moins quatre arguments à l'appui de l'idée que la restitution des résultats fait partie de l'activité de recherche. D'abord, la déontologie scientifique exige de rendre publiques les connaissances, le plus couramment par le biais des revues savantes mais aussi par la communication vers les décideurs et le public. Ensuite, il existe une sorte de contrat moral : on peut considérer que c'est un juste retour des choses que les personnes qui ont contribué à réaliser une recherche (ou leurs pairs) se voient informées des connaissances qu'elles ont contribué à produire. D'ailleurs, bien souvent les participants n'acceptent de contribuer à la recherche qu'à condition d'avoir une occasion d'en connaître les résultats et éventuellement de profiter – le cas échéant – de leurs produits. Troisièmement, les résultats de recherche appartiennent en quelque sorte aux personnes concernées. Si les chercheurs qui les ont établis en sont bien les auteurs (« propriété intellectuelle »), ces résultats doivent être « restitués » à ceux qui sont directement concernés et qui ont en quelque sorte une « propriété existentielle ». Enfin, si l'on admet que l'accroissement de la connaissance accroît aussi la puissance d'agir et que c'est l'une des raisons fondamentales pour laquelle l'activité scientifique est digne d'être poursuivie, alors la recherche n'a de valeur que si elle donne lieu à une forme d'appropriation par ceux qui peuvent mobiliser en pratique cette connaissance (Lechopier 2011).

Les modalités de partage des connaissances issues des recherches constituent en elles-mêmes un enjeu de recherche. Il existe en gros deux approches différentes du partage des résultats de recherche : l'approche diffusionniste et l'approche constructiviste, et elles ne présentent pas les mêmes enjeux éthiques (RRSPQ 2008). La première inclut, par exemple, toutes les pratiques de publication et vulgarisation généralistes, et plus généralement tout transfert de connaissances passant par la communication des résultats allant du milieu scientifique vers les milieux d'action. Le but est de faire connaître aux praticiens les résultats de la recherche. La conception sous-jacente aux pratiques de transfert est que les chercheurs produisent un savoir-expert, leur communication allant de celui qui sait vers celui qui ne sait pas. Elle peut emprunter, cela dit, des méthodes issues de l'éducation populaire, dans une optique de démocratisation du savoir, ou alors en mettant en place des dispositifs d'appropriation et en mettant l'accent sur le droit des citoyens à accéder aux produits de la recherche. Dans ce cas, la communication demeure essentiellement unidirectionnelle.

La seconde approche (constructiviste) se démarque de l'idée d'une diffusion et contribue à déplacer les positions traditionnelles des acteurs, en évitant notamment les relations descendantes des « experts » vers les « profanes » ou « simples praticiens ». Le partage des résultats se produit dans une configuration où les acteurs de recherche ne sont pas au centre, mais en relation les uns avec les autres. Dès lors interviennent différentes procédures d'échanges de connaissances, adossées à un principe d'égalité et de complémentarité. Dans des « ateliers de dialogue », des forums de citoyens, des organisations non gouvernementales ou des citoyens concernés, se réunissent afin de partager, débattre et évaluer les implications de la recherche en termes d'actions à portée politique.

Brokers, médiateurs de recherche

La question de savoir à qui revient la responsabilité de mettre en partage les connaissances issues des recherches est une autre question épineuse, au moins dans certaines disciplines et/ou

institutions. Certains chercheurs estiment qu'il est de leur responsabilité de travailler l'appropriabilité des savoirs qu'ils produisent tandis que d'autres considèrent que c'est plutôt aux acteurs sociaux de s'emparer des travaux qu'ils publient. Ces deux positions contraires renvoient à des enjeux de communication qui ne sont pas toujours travaillés de façon critique dans la formation des chercheurs et, bien-sûr, au fait que les activités de « diffusion » ou de « médiation » sont assez mal reconnues en France. On comprend en tous cas qu'émerge la figure de *knowledge broker*. Cette activité, qu'on traduit au Québec dans le champ de la santé par « courtier de connaissances », renvoie à des fonctions de « passeur » ou de « médiateur » (Meyer 2010).

Les situations de type *brokering* sont définies à la fois par la plus ou moins grande proximité sémantique entre chercheurs et praticiens et par le niveau de complexité de la problématique considérée (RRSPQ 2010). L'activité de *brokering* se situe ainsi à cheval entre des fonctions de diffusion des connaissances (diffuser les savoirs au plus proche de la pratique, en effectuant les opérations de traductions nécessaires) et des fonctions de co-construction (lorsque les problématiques sont complexes et les savoirs en jeu controversés), la caractéristique fondamentale de ce travail résidant dans la bidirectionnalité de l'interface chercheurs-praticiens. Cette figure de la médiation entre la recherche et la pratique est considérée comme une profession en émergence (Holgate 2012). L'une des difficultés de cette activité d'interface est qu'elle ne semble pas pouvoir être prédéfinie ou figée dans un organigramme. La capacité d'avoir un pied dans l'action et l'autre dans la recherche, d'être un passage entre deux « mondes », dépend moins des titres et qualifications que des situations et des configurations. Les témoignages de brokers dans le champ de la santé laissent planer des doutes sur l'intérêt de trop formaliser cette fonction d'interface, l'absence d'un statut et d'un titre formel de courtier constituant plutôt, selon eux, un avantage (RRSPQ 2010). Cependant, malgré sa dimension irréductiblement informelle, un institut comme l'IFÉ a toutes les raisons de s'intéresser à cette figure du médiateur-passeur de connaissances. La nature et la qualité des échanges entre les milieux de pratiques et les milieux de recherche est en effet l'un des tous premiers enjeux politiques du monde présent.

Anadón, Marta. 2007. *La recherche participative : multiples regards*. Presses de l'Université du Québec.

Biggs, Steven D. 1989. "Resource-poor Farmer Participation in Research. A Synthesis of Experiences from Nine National Agricultural Research Systems." OFCOR Comparative Study. *The Hague: International Service for National Agricultural Research*.

Corey, Stephen M. 1953. "Action Research Education." *Journal of Educational Research* 47: 375-380.

Cornwall, Andrea, and Rachel Jewkes. 1995. "What Is Participatory Research?" *Social Science & Medicine* 41 (12): 1667-1676. doi:10.1016/0277-9536(95)00127-S.

Hall, B. 1981. "Participatory Research, Popular Knowledge and Power: a Personal Reflection." *Convergence* 14 (3): 6-19.

Holgate, Sharon Ann. 2012. "Emerging Professions: Knowledge Broker." *Science* (June 8). doi:10.1126/science.caredit.a1200064.

Lechopier, Nicolas. 2011. *Les valeurs de la recherche : enquête sur la protection des données personnelles en épidémiologie*. Paris : Michalon.

Lewin, Kurt. 1946. "Action Research and Minority Problems." *Journal of Social Issues* 2 (4): 34-46.

Maguire, Patricia. 1987. *Doing Participatory Research: A Feminist Approach*. UMass Center for Int'l Education/School of Educa.

Meyer, Morgan. 2010. "The Rise of the Knowledge Broker." *Science Communication* 32 (1) (March 1): 118-127. doi:10.1177/1075547009359797.

Minkler, Meredith, Nina Wallerstein, and Budd Hall. 2002. *Community-Based Participatory Research for Health*. 1st ed. Jossey-Bass.

Nowotny, Helga, Peter Scott, and Michael Gibbons. 2003. *Repenser La Science. Savoir Et Société à L'ère de L'incertitude. Débats*. Paris : Belin.

Pestre, Dominique. 2011. « Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participatif. » *Participations* N° 1 (1) (October 10): 210-238. doi:10.3917/parti.001.0210.

Pretty, J N. 1995. "Participatory Learning For Sustainable Agriculture." *World Development* 23 (8): 1247-1263. doi:10.1016/0305-750X(95)00046-F.

RRSPQ. 2008. « Repenser L'appréciation Des Retombées de La Recherche. Défis Et Implications ». 6. *Carnets de Synthèse*. Montréal : Réseau de Recherche en Santé des Populations du Québec.

———. 2010. « Un Cadre Conceptuel Pour Guides Les Pratiques de Courtages de Connaissances ». 7. *Carnets de Synthèse*. Réseau de Recherche en Santé des Populations du Québec.

Zask, Joëlle. 2011. *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*. 1 vols. Les voies du politique [Texte imprimé]. - Latresne (Gironde) : le Bord de l'eau, 2007-. Latresne [33360] : le Bord de l'eau.

Contact : nicolas.lechopier@univ-lyon1.fr



Dans cette deuxième partie de notre dossier, en relation avec la conférence « Cultures numériques » qui a lieu les 21 et 22 mai à l'ENS de Lyon, nous donnons deux éclairages sur les travaux des équipes de l'IFÉ en relation directe avec le numérique : les travaux de l'équipe EducTice et ceux du master Architecture de l'Information.

EducTice – Des travaux en lien avec les métamorphoses de l'éducation à l'ère du numérique

La parole à *Éric Sanchez*, directeur de l'équipe EducTice

e.Education & recherches collaboratives



Composante de l'équipe d'accueil 4148 S2HEP, EducTice est une équipe propre de l'Institut français de l'Éducation qui conduit des travaux sur les approches innovantes pour l'éducation et la formation. Ainsi, les questions travaillées concernent principalement la e.Education, le plus souvent, en lien avec les questions d'usage du numérique pour l'enseignement des sciences. EducTice est une équipe pluridisciplinaire : didactiques des sciences, psychologie, informatique.

Ces travaux s'appuient sur l'idée que l'école et l'université sont aujourd'hui confrontées à des défis majeurs en lien avec les métamorphoses de l'éducation à l'ère du numérique. Il s'agit de développer l'attractivité et l'efficacité des formations, d'accueillir